Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement

Question n° 260

Service logement

REF: DS2013003

Signataire: David REBUFFEL

Séance du Conseil Municipal du 05/09/2013

RAPPORTEUR: Ugo LANTERNIER

OBJET: Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 141 logements étudiants situés 1-3 rue Marcelin Berthelot à Aubervilliers appartenant à EFIDIS

EXPOSE:

Pour l'opération de construction de 141 logements étudiants menée par EFIDIS au 1-3 rue Marcelin Berthelot à Aubervilliers, Plaine Commune a accordé sa garantie d'emprunt par délibération du 23 octobre 2012.

En contrepartie, EFIDIS a accordé un droit de réservation sur 28 logements à Plaine Commune.

Plaine Commune a décidé par délibération du 23 octobre 2012 de confier la gestion de la réservation de ce logement à la Ville d'Aubervilliers, ce qui fait l'objet de la présente convention annexée à la délibération.

Pour information, la Ville d'Aubervilliers ayant accordé une subvention pour surcharge foncière, elle bénéficiera d'un contingent de réservation supplémentaire de 7 logements.

La livraison des logements est prévue pour le 2^{ème} semestre 2014.

Il vous est proposé d'approuver le projet de convention qui sera conclue pour une durée de 3 ans renouvelable tacitement par période de 3 ans, sans pouvoir excéder la durée de validité du droit de réservation consenti à Plaine Commune, et d'autoriser le maire à le signer.

Séance du Conseil Municipal du 05/09/2013

N° 260

Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement

Service logement

REF: DS2013003

Signataire : David REBUFFEL

OBJET :Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 141 logements étudiants situés 1-3 rue Marcelin Berthelot à Aubervilliers appartenant à EFIDIS

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1,

VU le Code de la construction de l'Habitation,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire,

VU la délibération en date du 23 octobre 2012 n°12/221-CC de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, confiant la gestion de la réservation de 28 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction de 141 logements étudiants situés 1-3 rue Marcelin Berthelot à Aubervilliers appartenant à EFIDIS,

VU le projet de convention ci-annexé,

Unanimité

DELIBERE:

APPROUVE le projet de convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers, relative aux 28 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction de 141 logements étudiants situés 1-3 rue Marcelin Berthelot à Aubervilliers appartenant à EFIDIS.

AUTORISE le Maire à le signer.

Pour le Maire

L'Adjoint délégué

Recu en Préfecture le : 06/09/2013

Publié le 06/09/2013

Certifié exécutoire le : 06/09/2013

Pour le Maire L'Adjoint délégué